

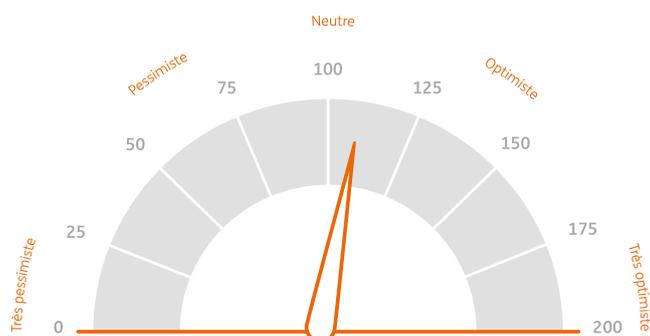
PERSBERICHT

Bruxelles • Le 17 avril 2018

Analyse de Peter Vanden Houte, Chief Economist ING Belgique

L'investisseur belge pense aux enfants

Le Baromètre des Investisseurs mesure chaque mois la confiance des investisseurs particuliers belges. En d'autres termes, il exprime le « sentiment des investisseurs ». Cette enquête, menée par Kantar TNS, est une initiative d'ING en collaboration avec l'Université de Gand et les quotidiens L'Echo et De Tijd. L'enquête se déroule en ligne.



Le Baromètre des Investisseurs d'ING a de nouveau enregistré un léger recul en mars. Même s'il continue d'indiquer un environnement favorable à l'investissement pour le 17^e mois consécutif. L'investisseur belge a clairement envie de léguer suffisamment à ses enfants : il trouve la planification de la succession importante. Cependant, seule une minorité d'entre eux dispose d'un testament stipulant clairement la manière dont doit se faire la transmission de leur patrimoine.

Le Baromètre des Investisseurs d'ING lève le pied depuis 2 mois consécutifs. Avec 110 points, il se situe toutefois toujours au-dessus du niveau neutre des 100 points (pour le 17^e mois consécutif). Mais les 128 points, de janvier, semblent bien loin. La volatilité accrue, due à une guerre commerciale menaçante, commence à entamer la confiance de l'investisseur belge.

Sa confiance en l'économie s'est également dégradée. 37 % des personnes interrogées ont trouvé la conjoncture des derniers mois attrayante mais ce pourcentage baisse peu à peu. 21 % ont ressenti un refroidissement de la conjoncture : le plus haut pourcentage depuis décembre 2016. Les investisseurs francophones, en particulier, semblent plus pessimistes (26 %), par rapport à l'évolution de la conjoncture, que les néerlandophones (18 %).

Les rendements des portefeuilles ne sont plus ce qu'ils ont été. 34 % des Belges ont ainsi connu un bon retour sur investissements, ces 6 derniers mois, tandis que 30 % mentionnent des performances moins positives. Depuis novembre 2016, on n'avait plus vu une si petite différence entre le nombre d'investisseurs avec rendements positifs et négatifs.

Toutefois, l'optimisme boursier n'a certainement pas disparu. Pour 33 % des investisseurs, la bourse aura une tendance à la hausse dans les mois à venir. Même si 23 % des personnes interrogées ont vu les cours des actions évoluer moins favorablement.

Planification de la succession

Dans la gestion de leurs finances, les investisseurs belges pensent aussi à leurs enfants (s'ils en ont du moins). 45 % des personnes interrogées déclarent ainsi vivre de manière plutôt économe pour pouvoir léguer suffisamment aux enfants. 18 % seulement n'y pensent pas du tout. De plus, 72 % des investisseurs sont d'accord avec le fait que la planification de la succession est importante. Il est donc étonnant de constater qu'à peine 28 % déclarent avoir un testament stipulant clairement comment doit se passer leur succession. C'est quelque peu compréhensible chez les jeunes investisseurs. Mais même chez les investisseurs plus âgés, seule une minorité possède un testament avec des directives claires.

La plupart des enquêtes indiquent que les impôts sur les successions ne sont généralement pas très populaires. Les investisseurs belges ne sont pas non plus vraiment persuadés de leur utilité. Environ 30 % estiment toutefois que ces impôts peuvent réduire les inégalités dans la société. Mais 42 % ne sont pas d'accord.

Communiqué de presse également paru sur ing.be

Pour de plus amples informations : Service de presse : + 32 2 547 24 84, pressoffice@ing.be

Peter Vanden Houte, Chief Economist: +32 2 547 80 09,

peter.vandenhoute@ing.be

ING Belgique SA - Siège social : avenue Marnix 24, B-1000 Bruxelles - TVA BE 0403 200 393 – RPM Bruxelles

Tél. + 32 2 547 21 11 – BIC BBRUBEBB - www.ing.be - IBAN : BE45 3109 1560 2789

Courtier en assurances inscrit à la FSMA sous le numéro de code 12381A.
